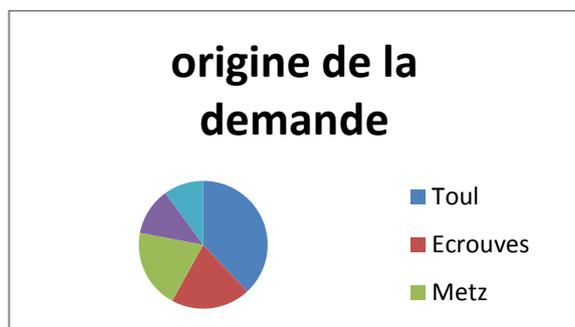


Rapport d'activité sur l'année 2020

Demands d'hébergement reçues et entretiens préalables à l'hébergement :

117 demandes ont été reçues : 38% des courriers viennent de Toul, 20% viennent d'Ecrouves 20% de Metz, 12% de St Mihiel et 10% de Montmédy.

35 entretiens d'accueil ont été réalisés.



Nombre de personnes hébergées : 24

Taux d'occupation des studios : 9.36 personnes en moyenne sur l'année.

Taux d'occupation	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Global	6.4	8.1	7.9	8.5	8.9	9.36
En PE	3	4.9	5	5.5	4.4	6.83

Concernant le taux d'occupation, il sera difficile de l'optimiser car nous ne pouvons réduire le temps nécessaire à la rénovation des studios entre la sortie et l'arrivée des résidents.

Les hébergés sont originaires de :

		2016	2017	2018	2019	2020
Moselle	Grand Est	9	15	12	14	11
Meuse				3		4
Meurthe et Moselle		3	1	1	2	
Vosges		2	1			4
Alsace			4	3	6	3
Est		1		2	1	
Ouest		3	1			
Sud			1	1	1	
Nord		2	1	3	2	1
Autre Pays		2	2			1 dom/tom

Statut judiciaire des personnes hébergées :

	2016	2017	2018	2019	2020
Placement extérieur	15	17	17	19	21
Libres	6	8	7	6	2
PSEM - bracelet	1	1	1	1	1

On peut souligner que seulement 9 d'entre eux sont condamnés pour la première fois. Cela signifie que 63% sont récidivistes. Celui qui a le plus de condamnations en a eu 26... 4 détenus ont été condamnés à des peines de - de 5 ans, le temps moyen d'incarcération est de 8.7 ans. Celui qui a eu la plus petite peine c'est 10 mois et la plus longue c'est 22 ans.

Age des personnes hébergées :

	18 à 25 ans	26 à 35 ans	36 à 45 ans	46 à 55 ans	+ de 55 ans	Moyenne d'âge
2016	14%	14%	50%	22%	0	42 ans
2017	8%	38%	42%	4%	8%	40 ans
2018	4%	24%	36%	24%	12%	42 ans
2019	0%	23%	58%	15%	4%	39 ans
2020	0%	28%	41%	16%	15%	41

Statut judiciaire des personnes hébergées :

	2016	2017	2018	2019	2020
Placement extérieur	15	17	17	19	21
Libres	6	8	7	6	2
PSEM - bracelet	1	1	1	1	1

Provenance des personnes hébergées :

	2017	2018	2019	2020
METZ	9	7	7	2
ST MIHIEL	5	5	4	6
TOUL	4	4	5	8
ECROUVES	4	5	4	3
MONTMEDY	2	3	3	4
EPINAL	1	0	0	0
OERMINGEN	1	1	3	1

Deux personnes sortent de Metz,

Parmi les autres sortants, 9 de provenances diverses sont également passées par la détention à Metz. Pour certaines d'entre elles, le travail avait déjà été initié par les CPIP de Metz avant d'être poursuivi par les CPIP des autres centres.

Le travail d'accompagnement vers l'insertion :

L'emploi : Tous les résidents avaient des ressources légales à leur sortie.

	2017	2018	2019	2020
CDI		2	2	2
CDD	5	3	5	3
Intérim	4	5	2	3
Contrat d'insertion	4	5	11	8
Formation professionnelle	4	2	1	1
AAH		1	1	2
RSA ou ASS	9	7	4	5
Sans ressources				

La santé

- Accompagnement dans les soins psychologiques et psychiatriques : 15 personnes
- Accompagnement dans les soins en addictologie : 17 personnes
- Accompagnement administratif pour l'ouverture des droits à la couverture santé. L'ensemble des résidents sont repartis avec des droits à jour, 7 d'entre eux étant arrivés sans droits.

- Autres soins : Pour beaucoup, en dehors des soins avec les médecins généralistes, il faut travailler l'accès chez le dentiste, l'ophtalmologue ou d'autres spécialistes.

Le Logement : 24 personnes ont été accueillies par l'association en 2020.

- 9 sont encore hébergées à l'association au 01.01.2021.
- 9 ont bénéficié d'un logement autonome,
- 4 sont repartis dans la famille ou chez des tiers.
- 2 se sont installés avec leur compagne.

L'établissement ou le rétablissement des liens sociaux et familiaux.

- 10 résidents sur 13 ayant des enfants n'ont plus de liens avec eux.
- 12 résidents vivent un isolement complet, 8 entretiennent des liens fragiles et 4 peuvent réellement compter sur une famille ou une compagne.

Sport, culture et loisirs

Le sport et la culture sont des vecteurs importants de sociabilité.

Des activités sportives ou culturelles sont organisées régulièrement, nous avons réalisé entre autres : atelier photo, atelier informatique, sortie au centre Pompidou, participations aux Joëlettes avec des bénévoles de l'APF, participation à des conférences débats, feux d'artifice du 14/07, atelier d'écriture...

Pour faciliter aussi l'accès à l'emploi et aux loisirs, Alerpi a acheté plusieurs vélos neufs, à disposition des résidents.

Soutien après la fin de la prise en charge.

11 personnes sorties en 2020 ont encore été soutenues après leur relogement. Les portes d'ALERPI leur restent ouvertes, pour la convivialité (café, repas, fêtes,) un soutien psychologique, une aide administrative, un relais vers les acteurs du droit commun (assistantes sociales, CMP...).

Début 2018 nous avons mis en place un système d'épargne et d'abondement : **en 2019, 11 sortants ont pu en bénéficier.**

A également été mis en place un système d'aide à l'accès au logement, qui consiste à avancer les frais liés au logement à l'ensemble des personnes bénéficiant d'un accord d'aide par le Fonds de Solidarité au Logement (FSL) et à se faire rembourser directement par cet organisme.

Demandes d'hébergement d'urgence

En 2020, 3 personnes sont venues spontanément dans notre association pour demander un hébergement d'urgence. Un entretien approfondi et une orientation adaptée ont été alors réalisés.